## PETITES ANNONCES.

DES personnes ayant des meubles superbes en bois de chêne sculpté et dédoré s'en défaire peuvent s'adresser au P. O. box No 693 de cette ville. 22 mai—

A candidate française, orthographe et allemande (ex collège de Dalhousie) No 208 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise aux étrangers par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de classe. Leçons particulières. Danse et maintenir. 9 heures de matin à 9 heures du soir. 9 avril—

A VENDRE.

UNE Epicerie bien achalandée, y compris la propriété. Bon emplacement dans le 7me District. S'adresser à J. P. Bourdette, Chemin Carrollton, près de Mississippi Valley R. R. 21mai—27

PROPRIÉTÉ No 267 rue St-Philippe. S. Biasini, 291 Dumaine. 21 mai—17

50 POUNES de Texas, 14 à 15 mains, de domptée et non domptée, à vendre chez Traders Exchange, route Washington et Baronne.

UNE machine à vapeur portative avec boilloire, de la force de 15 chevaux, montée sur roues, presque neuve, n'ayant servi que 15 journées à Napoléonville de Donald, Sis et à ajouter une de 8 pouces avec coudes et longueurs de tuyaux extra. G. A. Lanaux, 71 et 73 rue Decatur. 14 mai—2 sem

## ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

John Bausich vs. Ernest Lacher.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—No 13,333—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Charles H. Lavillebeuve, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le procédurai à la vente publique, à la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24me jour de juin 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré de Gravier, entre les rues Tonti et Lopez et les rues Toledano, St-Denis et St-Patrick, désignés par les numéros 18, 19, 20, 21 et 22, sur un plan dressé par E. H. Pilie, voyer, en date du 4 octobre 1872 et annexé à l'acte d'inventaire de la succession de Louis Flemange Drouet, pris par Jacques Drouet, notaire, les 18 et 19 octobre 1872 lesquels terrains mesurent, au pied américain, comme suit : Les terrains 18 et 19, chacun, 32 pieds de façade sur St-Patrick sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles ; et les terrains 20, 21 et 22, chacun, 30 pieds de façade, sur 148 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant la même propriété qui fut acquise par le vendeur par achat de la succession de Louis Flemange Drouet, par acte passé devant Jacques Drouet, notaire, le 18 mars 1871, enregistré au Bureau des transferts, livre 107, pages 374 et 375 et acquis par Ernest Lacher, de Frederick Kniepp, le 3 octobre 1882, passé devant John Ben Kernaga, notaire, enregistré dans le C. O. livre 116, folio 542.

Saisi dans l'affaire susdite et sus-numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER.
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

24 mai—24 31 juin 7 14 21 28

## AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Henri Jellesmitt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 89,700—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alphonse Jullesmitt, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
24 mai—24 29 juin 1er Greffier.

Succession de Bonifacer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 87,700—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS.
15 mai—15 20 24 Greffier.

Succession de Mme Reonie Leitch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 28,555. — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James Leitch, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS.
16mai—16 21 28 Greffier.

Succession de John Wagner.

COUR CIVILE DE DISTLICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,011—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Pauline Wagner, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
15 mai—15 20 24 Greffier.

Succession de Mme Louise Milliv.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 2-940—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
24 mai—24 29—juin 1 Greffier.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans. No 20,276—Division C—Philip Thompson vs ses créanciers—Ordre de cour.—Que la présente pétition soit enregistrée et qu'une réunion des créanciers de Philip Thompson, soit convoquée et tenue pardevant John Bendernagel, notaire, le 24me jour de juin, 1890, dans le but de considérer de la vente sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du Philip Thompson demeurent suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
Signé : FRED. D. KING, Juge.

Que E. B. Dubuisson, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
Signé : F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 mai—24 29 juin 1er

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 20,275—Division C—Michael Hackett vs ses créanciers—Ordre de cour—Que la cession faite par le présent acceptée par la Cour au bénéfice des créanciers soit tenue pardevant W. F. Brewer, notaire, le 24me jour de juin 1890, au No 7 Rue Baudin, et que Chas. Parisage, soit appointé comme avocat pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du Michael Hackett soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1890.
Signé : THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 mai—24— juin 10 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans — No 28,890— Division A.—Charles Desforges vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que une réunion des créanciers de Charles Desforges, insolvable, soit tenue et convoquée pardevant Eloi Rodemich, notaire, en cette ville, le LUNDI, neuvième jour de juin 1890, à onze heures A. M., dans le but de considérer de la vente sur l'application du failli pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures contre lesquelles les biens abandonnés devront être vendus.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1890.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
7 mai—7 22—juin 9

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,368—Division B.—J. W. H. Eckert vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que une réunion des créanciers demeurant dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le mardi 31me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but que les dits créanciers fixent les termes et conditions de la vente des biens sur la vente Bénéficiaire appartenant en propre à l'insolvable et ordonnant que les dits créanciers soient mis en possession de la vente demandée par le syndic.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme :
M. GUERAUD, Député-Greffier.
27 avril—27 mai 7 14 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Docket 2 Verter vs ses créanciers—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire de la présente cession de Dumpitier & Verter composée de Charles Dumpitier et Armit Verter, soit convoquée et tenue pardevant Arthur Morris, notaire, en son bureau Merrie Building, en cette ville, le SAMEDI, 8me jour d'août 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer et décrétter sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens des pétitionnaires soient suspendues, et que F. A. Dreyfous, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 21 mai 1890.
Signé : ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme :
THOS. J. KENNEDY, Deputy-Greffier.
24 mai—24 31 juin 7 14

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de résidence, opulence et de valeur, dans le Quatrième District, sur les rues Felicité et Ste-Marie, dans le carré d'îles borné par les dites rues et les rues Carondelet et St-Charles.

Michael Frank vs. Edward M. Lombard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 80,123—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MER. REDI, 28 mai 1890, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Premièrement—Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Ste-Marie et Félicité, désignés par les Nos 60, 61 et 62 sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 9 janvier 1839, et déposé comme pièce B à l'acte de vente passé devant F. Grima, notaire. Les dits lots mesurent comme suit, à savoir :

Le lot numéro soixante-six mesure trente pieds de face à la rue Félicité, sur une profondeur de cent pieds cinq pouces sur la ligne qui le divise du lot numéro soixante-sept et quatre-vingt-dix-neuf pieds deux pouces sur la ligne vers la rue Carondelet et le lot numéro soixante-huit mesure trente pieds de face à la rue Ste-Marie, sur une profondeur parallèle de quatre-vingt-quatorze pieds quatre pouces et touche au numéro soixante-sept dans le fond.

Deuxièmement — Un morceau ou portion de terre dans le même îlet, avec les améliorations qui s'y trouvent, touchant aux lots faisant face à la rue Félicité mesurant trente-neuf pieds quatre lignes de face à la rue Félicité sur trente-neuf pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ce lot étant la portion du fond du lot numéro soixante quatre, sur le dit plan de B. Buisson, voyer, en date du 9 janvier 1839, ci-dessus décrite.

Troisièmement—Un autre morceau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, tenant aux lots faisant face à la rue Félicité mesurant trente-neuf pieds quatre lignes de face à la rue Félicité sur trente-neuf pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ce lot étant la portion du fond du lot numéro soixante quatre, sur le dit plan de B. Buisson, voyer, en date du 9 janvier 1839, ci-dessus décrite.

Troisièmement—Un autre morceau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le fond de la dite propriété deuxièmement décrite, mesurant trente pieds quatre lignes sur la ligne du fond de la dite propriété deuxièmement décrite sur une profondeur de vingt-trois pieds sur la ligne du côté du lot numéro soixante-sept et à peu près vingt-cinq pieds, plus ou moins, sur la ligne du côté vers la rue Carondelet et dans le fond seize pieds dix pouces, commençant à la ligne du lot numéro soixante-sept mesurant sur une ligne droite environ huit pieds six pouces, puis à peu près sept pieds sur une ligne droite au point où il joint la ligne du côté vers la rue Carondelet, ce morceau étant du fond du lot de terre, désigné par le numéro soixante-treize, sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, annexé à un acte passé devant Charles Stringer, ancien notaire, le troisième jour de décembre 1866, étant un acte de vente par la succession de K. V. Massicot (de Marot) à Jean Baptiste H. Wilson. Les dits lots de morceaux, deuxièmement et troisièmement décrits, formant ensemble un lot de trente pieds, quatre lignes de façade sur la rue Felicity sur une profondeur d'à peu près soixante-trois pieds deux pouces sur la ligne vers la rue St-Charles et sur la ligne vers la rue Carondelet, séparant les dits deux morceaux ou portions de terre du reste des dits lots numéros soixante treize et soixante soixante-sept.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de John M. G. Parker, selon acte passé devant Edgar Cornay, notaire, le 19 janvier 1880, titre enregistré au bureau de transfert livre 111, fol. 1,006.

Saisi dans l'affaire susdite et sus-numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER.
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

24 mai—24 31 juin 7 14 21 28

## AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Justine Wasmuth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,700—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
24 mai—24 29 juin 1er Greffier.

Succession de Bonifacer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,700—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James Leitch, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
16mai—16 21 28 Greffier.

Succession de John Wagner.

COUR CIVILE DE DISTLICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,011—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Pauline Wagner, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
15 mai—15 20 24 Greffier.

Succession de Mme Louise Milliv.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 2-940—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
24 mai—24 29—juin 1 Greffier.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans. No 20,276—Division C—Philip Thompson vs ses créanciers—Ordre de cour.—Que la présente pétition soit enregistrée et qu'une réunion des créanciers de Philip Thompson, soit convoquée et tenue pardevant John Bendernagel, notaire, le 24me jour de juin, 1890, dans le but de considérer de la vente sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du Philip Thompson demeurent suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
Signé : FRED. D. KING, Juge.

Que E. B. Dubuisson, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
Signé : F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 mai—24 29 juin 1er

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 20,275—Division C—Michael Hackett vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession faite par le présent acceptée par la Cour au bénéfice des créanciers soit tenue pardevant W. F. Brewer, notaire, le 24me jour de juin 1890, au No 7 Rue Baudin, et que Chas. Parisage, soit appointé comme avocat pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du Michael Hackett soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1890.
Signé : THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 mai—24— juin 10 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans — No 28,890— Division A.—Charles Desforges vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que une réunion des créanciers de Charles Desforges, insolvable, soit tenue et convoquée pardevant Eloi Rodemich, notaire, en cette ville, le LUNDI, neuvième jour de juin 1890, à onze heures A. M., dans le but de considérer de la vente sur l'application du failli pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures contre lesquelles les biens abandonnés devront être vendus.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1890.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
7 mai—7 22—juin 9

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,368—Division B.—J. W. H. Eckert vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que une réunion des créanciers demeurant dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le mardi 31me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but que les dits créanciers fixent les termes et conditions de la vente des biens sur la vente Bénéficiaire appartenant en propre à l'insolvable et ordonnant que les dits créanciers soient mis en possession de la vente demandée par le syndic.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme :
M. GUERAUD, Député-Greffier.
27 avril—27 mai 7 14 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Docket 2 Verter vs ses créanciers—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire de la présente cession de Dumpitier & Verter composée de Charles Dumpitier et Armit Verter, soit convoquée et tenue pardevant Arthur Morris, notaire, en son bureau Merrie Building, en cette ville, le SAMEDI, 8me jour d'août 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer et décrétter sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens des pétitionnaires soient suspendues, et que F. A. Dreyfous, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 21 mai 1890.
Signé : ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme :
THOS. J. KENNEDY, Deputy-Greffier.
24 mai—24 31 juin 7 14

## ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans. No 20,274—Division C—Philip Thompson vs ses créanciers—Ordre de cour.—Que la présente pétition soit enregistrée et qu'une réunion des créanciers de Philip Thompson, soit convoquée et tenue pardevant John Bendernagel, notaire, le 24me jour de juin, 1890, dans le but de considérer de la vente sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du Philip Thompson soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
Signé : FRED. D. KING, Juge.

Que E. B. Dubuisson, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
Signé : F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 mai—24 29 juin 1er

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 20,275—Division C—Michael Hackett vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession faite par le présent acceptée par la Cour au bénéfice des créanciers soit tenue pardevant W. F. Brewer, notaire, le 24me jour de juin 1890, au No 7 Rue Baudin, et que Chas. Parisage, soit appointé comme avocat pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du Michael Hackett soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1890.
Signé : THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 mai—24— juin 10 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans — No 28,890— Division A.—Charles Desforges vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que une réunion des créanciers de Charles Desforges, insolvable, soit tenue et convoquée pardevant Eloi Rodemich, notaire, en cette ville, le LUNDI, neuvième jour de juin 1890, à onze heures A. M., dans le but de considérer de la vente sur l'application du failli pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures contre lesquelles les biens abandonnés devront être vendus.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1890.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
7 mai—7 22—juin 9

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,368—Division B.—J. W. H. Eckert vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que une réunion des créanciers demeurant dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le mardi 31me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but que les dits créanciers fixent les termes et conditions de la vente des biens sur la vente Bénéficiaire appartenant en propre à l'insolvable et ordonnant que les dits créanciers soient mis en possession de la vente demandée par le syndic.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme :
M. GUERAUD, Député-Greffier.
27 avril—27 mai 7 14 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Docket 2 Verter vs ses créanciers—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire de la présente cession de Dumpitier & Verter composée de Charles Dumpitier et Armit Verter, soit convoquée et tenue pardevant Arthur Morris, notaire, en son bureau Merrie Building, en cette ville, le SAMEDI, 8me jour d'août 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer et décrétter sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens des pétitionnaires soient suspendues, et que F. A. Dreyfous, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 21 mai 1890.
Signé : ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme :
THOS. J. KENNEDY, Deputy-Greffier.
24 mai—24 31 juin 7 14

## ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans. No 20,274—Division C—Philip Thompson vs ses créanciers—Ordre de cour.—Que la présente pétition soit enregistrée et qu'une réunion des créanciers de Philip Thompson, soit convoquée et tenue pardevant John Bendernagel, notaire, le 24me jour de juin, 1890, dans le but de considérer de la vente sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du Philip Thompson soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
Signé : FRED. D. KING, Juge.

Que E. B. Dubuisson, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
Signé : F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 mai—24 29 juin 1er

Succession de Bonifacer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,700—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
24 mai—24 29 juin 1er Greffier.

Succession de Bonifacer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,700—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James Leitch, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
16mai—16 21 28 Greffier.

Succession de John Wagner.

COUR CIVILE DE DISTLICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,011—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Pauline Wagner, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
15 mai—15 20 24 Greffier.

Succession de Mme Louise Milliv.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 2-940—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
24 mai—24 29—juin 1 Greffier.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

Vente de groceries, vins, liqueurs, etc.

Smith Bros. & Co. (Limité) vs. P. Terranova.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,121—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par conséquent, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MER. CREDI, 28 mai 1890, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Premièrement—Les lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe et Bourgogne—Ca lot d'épiceries assorties, vins, liqueurs, installations, meubles, etc., de la dite boutique.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 mai—24 5 26 27 28

## ANNONCES JUDICIAIRES.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Vve R. Tudury vs. Mme Vve J. P. Boudée, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,880—En vertu d'un writ de saisi et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ou portion de terre situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dryades, Berquin, Thalie et Maïponème, mesurant ensemble 40 pieds de façade sur Dryades, sur environ quatre vingt-seize de profondeur, et étant la partie la plus rapprochée de la rue Maïponème de cette plus grande portion de terre, mesurant environ quarante-cinq pieds de façade sur la dite rue Dryades, sur la susdite profondeur d'environ quatre vingt-seize pieds, et laquelle dite plus grande portion de terre forme un des deux terrains primitifs Nos 1 et 2 dans le carré No 18, d'après un plan fait par A. H. Philips, voyer et ingénieur, en date du 5 février 1846, et déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le terrain ou portion de terre ci-dessus décrit (portant le No 404 de la rue Dryades) et tous les droits, passages et avantages y appartenant ou en faisant partie en quelque sorte.

Acquis par Mme feue Justina Wasmuth, par achat fait en association de Jean Irwin, par acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 15 mai 1882. (C. O. Bk 117 fol. 338).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 avril—21 28—mai 5 12 19 24

## ANNONCES JUDICIAIRES.

Wilbur, Miller & Wilbur vs. Emile D. Aron—No 28,165.

Mme Veist vs. le Même—No 28,165.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Deux lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Amour et Bons Enfants, désignés par les Nos 4 et 2 sur un plan dressé par J. B. Lafitte, en date du 18 octobre 1852, déposé à l'étude de P. Lacoste, ancien notaire en cette ville; les dits lots mesurent, à la mesure américaine, comme suit : le lot No 4 mesure trente pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons Enfants sur quatre vingt cette pieds de profondeur, et le lot No 2 trente et un pieds et deux lignes de face à la rue Bons Enfants sur cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, avec les bâtisses, etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même District et le même îlet que les lots décrits plus haut, désigné par le No 1 sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant au pied américain trente-et-un pieds, six pouces et deux lignes de face à la rue Bons Enfants sur cent vingt pieds de profondeur, entre lign s parallèles, ensemble avec les bâtisses, etc., etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 14

## ANNONCES JUDICIAIRES.

Vente par le shérif du local connu comme le bar et restaurant.

William H. Richards vs les héritiers de Louis Bode.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS—No 29,885—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par conséquent, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MER. CREDI, 28 mai 1890, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Premièrement—Les lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe et Bourgogne—Ca lot d'épiceries assorties, vins, liqueurs, installations, meubles, etc., de la dite boutique.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 mai—24 5 26 27 28

## ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.

Propriété du Troisième District

Au coin des rues Bagatelle et St-Jean Baptiste (ou Robertson).

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,087.

Marie Anne Vallier, épouse, etc., vs. J. Fontaine.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur, Bureau 87 rue Dauphine.—SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'hon. A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 28 avril 1890, signé le 2 mai 1890, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite savoir :

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Bagatelle, Clairborne, St-Antoine et St-John-Baptiste, (ou Robertson), désigné comme terrain No 1, ayant 26 pieds de façade rue Bagatelle, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, couverte en ardoises, cuisine, citerne, etc.

Conditions—Une moitié on plus comptant; la partie à crédit, s'il y en a, payable en deux versements égaux et consécutifs de 6 mois et 12 mois au plus tard, avec intérêt à 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1890 et devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire public aux frais des acquéreurs.

24—avril 24 26—mai 3 10 17 24 31

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Schuyler B. Steers.

No 29,811—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Les deux tiers indivis d'action, titre et intérêt dans la résidence No 220 rue Première, coin Colisée.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, W.